

## *Étude de mortalité*

# **Risques normaux grande branche au Canada 2016-2017 à l'aide des tables 86-92 et 97-04**

**Direction de la recherche –  
Commission sur les études d'expérience**

**Septembre 2019**

Document 219099

*This document is available in English  
© 2019 Institut canadien des actuaires*

## Mortalité des assurés en vertu des polices types d'assurance grande branche entre les dates anniversaires 2016 et 2017 à l'aide des tables ICA 97-04 et ICA 86-92

### Sommaire

Voici le 68<sup>e</sup> rapport annuel sur l'expérience de mortalité intersociétés pour les polices types d'assurance-vie grande branche au Canada. Cette étude couvre l'année comprise entre les anniversaires de police en 2016 et 2017, selon l'âge à l'anniversaire le plus proche. Elle a été approuvée par la Direction de la recherche de l'ICA.

Nous présentons ici les résultats généraux de l'étude de mortalité de 2016-2017 selon les bases prévues des tables ICA 86-92 et ICA 97-04.

Les tables énumérées ci-dessous sont annexées en format Excel et fournissent de plus amples détails sur les résultats de l'étude. Il y a des indices dans le haut de chaque fichier avec des liens vers les tables individuelles.

INDICES DES TABLES POUR LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2016-2017	
Table A1	Expérience totale par groupes de durées et d'âges, période sélecte et ultime
Table A2	Table 1 subdivisée selon le sexe
Table A3	Expérience totale selon les habitudes de tabagisme et le sexe
Table A4	Expérience totale selon le type de police
Table A5	Expérience totale selon les habitudes de tabagisme, le sexe, la tranche de capital assuré et la catégorie préférentielle
	Tables A1, A2, A3 établies en fonction de la compilation de données s'échelonnant sur 5 ans (années d'assurance 2012-2013 à 2016-2017)
	Tables A1, A2, A3 selon la tranche de capital assuré

De plus, les données sont disponibles sous forme de fichier texte délimité par virgule qui peut être téléchargé à partir du site Web de l'ICA. Le nom du fichier est **IndLifeMDB.1617.zip**. À noter que ce fichier correspond à la période d'étude d'un an de 2016 à 2017. Une description des champs est présentée en annexe.

Les fichiers de données des années précédentes sont également consultables dans le même format sur le site Web de l'ICA. L'utilisateur peut combiner les données de 2016-2017 avec les fichiers de données des années d'étude précédentes pour générer une étude pluriannuelle.

### 1. Méthodologie

Les données sont recueillies police par police. Les expositions sont calculées selon la méthode actuarielle, pour laquelle une année complète d'exposition est créditée au cours de l'année du décès. Pour les âges atteints de moins de 16 ans, les taux de mortalité prévus ont été puisés dans les tables globales de l'ICA. En ce qui concerne les données soumises sans classification selon le sexe, la table des hommes est utilisée. Pour les données soumises sans classification selon les habitudes de tabagisme, la table globale est utilisée.

Les tables ICA 97-04 et ICA 86-92 ne contiennent pas de taux de mortalité pour les âges à la souscription dépassant 80 ans. Aux fins de cette étude, nous avons fait correspondre la mortalité prévue à ces âges au taux de l'âge à la souscription précédent, décalés d'une durée. Par exemple, le taux de mortalité prévu pour l'âge à la souscription de 81 ans à la première durée est égal au taux de mortalité pour l'âge à la souscription de 80 ans à la deuxième durée.

Sont exclues de l'étude les données relatives aux risques aggravés, aux polices conjointes, aux polices transformées, aux polices à émission simplifiée, ainsi que les polices à souscription garantie.

Les données relatives aux polices temporaires dont la durée écoulée depuis l'émission est supérieure à la période de renouvellement sont incluses. À noter que vous pouvez exclure ou mettre en surbrillance ces données en utilisant les filtres de type de police et de durée des fichiers de données téléchargeables.

Depuis l'étude réalisée entre les dates anniversaires 2005 et 2006, nous demandons aux sociétés participantes de fournir un indicateur (oui, non), afin qu'ils indiquent si la souscription de l'assuré était préférentielle ou non. Si leur réponse est affirmative, les sociétés doivent indiquer le type de souscription, soit la catégorie de souscription – préférentielle (meilleure que standard) ou standard (résiduelle). Les habitudes de tabagisme (fumeur, non-fumeur ou fumeur de cigares) sont également fournies.

Nous avons demandé aux sociétés participantes de fournir séparément des données relatives aux polices transformées et d'indiquer la date de transformation, qui devrait être différente de la date d'émission de la police initiale. Puisque ce ne sont pas toutes les sociétés qui ont pu fournir les données demandées, nous avons décidé d'exclure de l'étude toute l'expérience relative aux polices transformées connues. Toutefois, au moins une société n'a pu distinguer les polices transformées des autres, de sorte que ce groupe de polices dont l'état de transformation est inconnu est encore pris en compte dans l'étude.

Nous avons tenté d'isoler les polices transformées depuis l'étude de 2012-2013 et le processus s'est amélioré au fil des études successives. Il s'agit de la deuxième année où nous avons exclu l'expérience relative aux polices transformées. Les études antérieures comportent quelques données relatives aux polices transformées. Les polices transformées ont représenté 8,2 % du total des expositions en 2016-2017, et ce chiffre variait de 0 % à 16,2 % d'une société à l'autre. Sans les polices transformées, le ratio de la mortalité réelle à la mortalité prévue (R/P) selon le nombre et le R/P selon le montant sont respectivement 81,1 % et 68,4 %. Les ratios R/P comparables sont 82,4 % et 70,2 % lorsque les polices transformées sont incluses.

Les décès réels et les expositions en nombre ont été retirés pour les avenants et pour les polices ayant des protections multiples sous le même numéro de police lorsque les types de polices sont identiques. Les décès réels et les expositions en montant n'ont pas été retirés pour ces dossiers. L'utilisation de cette approche remonte au rapport de 2001-2002 et peut-être même avant cette date.

## **2. Historique des changements de données**

Cette section indique les changements apportés aux données sous-jacentes ou à la collecte des données au cours des dix dernières années.

- a. Dans l'étude de 2014-2015, nous avons ajouté deux codes de type de cessation : « en vigueur avec exonération de primes » et « en vigueur avec exonération de primes inconnue », et, pour la première fois, nous n'avons pas inclus les polices à émission simplifiée.
- b. Dans les études de 2013-2014 et de 2014-2015, nous n'avons pas inclus les transformations dont les dates d'émission correspondent aux dates de transformation.
- c. Dans l'étude de 2013-2014, nous avons demandé à chaque société participante d'indiquer si la date d'effet d'une cessation liée à une déchéance était celle correspondant au début ou à la fin de la période de grâce. Plus de la moitié des sociétés participantes avaient répondu que la date de cessation liée à une déchéance correspondait à la date au début de la période de grâce. Aucun ajustement n'a été apporté aux dates de cessation.
- d. Depuis 2012-2013, nous avons cessé de présenter les résultats en fonction des preuves médicales, non médicales et paramédicales, car trop peu de sociétés ont fourni des données pour ce champ et en raison d'incohérences dans les approches de classification des sociétés.
- e. Depuis 2011-2012, nous avons ajouté des options au champ « Type de police ». Le nombre d'options de type de produits est passé de 8 à 19.
- f. Pour le rapport 2010-2011, la version initiale des tables C86-92 a été remplacée par les tables C86-92 du logiciel actuariel AXIS qui sont fréquemment utilisées.
- g. Il n'y a pas eu de changements méthodologiques dans les rapports 2007-2008, 2008-2009 ou 2009-2010.

### 3. Sociétés participantes

L'étude 2016-2017 s'appuie sur les données soumises par sept sociétés participantes. Les pourcentages de contribution indiqués dans la table 1 ci-dessous se fondent sur les expositions selon le capital assuré. Le total des pourcentages peut ne pas égaler 100 % en raison de l'arrondissement.

<b>TABLE 1 : SOCIÉTÉS PARTICIPANTES AUX ÉTUDES DE 2014-2015 ET 2015-2016</b>		
<b>Société</b>	<b>% de contribution</b>	
	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
Desjardins/Laurentienne	3,4 %	3,8 %
Équitable	4,5 %	5,3 %
Great-West, compagnie d'assurance-vie	24,4 %	27,7 %
Industrielle Alliance	12,0 %	13,4 %
ivari	10,2 %	0,0 %
Manuvie	22,6 %	24,3 %
RBC Assurance	6,1 %	6,7 %
Sun Life	16,8 %	18,7 %
Total des expositions	100,0 %	100,0 %

#### 4. Écart entre les résultats

Tout au long du rapport, nous avons inclus l'écart-type (É.-T.) pour chaque résultat de la mortalité. L'É.-T. est une estimation de l'écart-type des R/P en termes de nombre de décès. L'É.-T. indique le degré de fiabilité pouvant être attribué aux ratios de mortalité obtenus. La formule suivante est utilisée pour calculer un écart-type :

$$\text{É.-T.} = \frac{(\text{nombre réel de décès})^{\frac{1}{2}}}{\text{nombre prévu de décès}}$$

Il y a des variations considérables dans les résultats du ratio R/P selon l'âge à la souscription, l'âge atteint et le sexe. Pour cette raison, les sommaires R/P selon ces variables peuvent s'avérer très utiles.

La table 2 montre l'écart relatif, qui représente l'écart relatif absolu de la société spécifique au ratio R/P selon le montant à partir du ratio R/P global selon le montant (première ligne de la table 5a). L'écart relatif absolu est calculé ainsi :

$$\text{Valeur absolue de} \left[ \left( \frac{R}{P} \text{ Société} \right) / \left( \frac{R}{P} \text{ Global} \right) - 1 \right]$$

La médiane de l'écart relatif est de 8,2 % selon les taux 97-04 (8,3 % selon 86-92). Les résultats de la table 2 s'appliquent aux résultats des tables ICA 97-04 et ICA 86-92.

<b>TABLE 2 : VARIABILITÉ DU RATIO D'EXPÉRIENCE DES SOCIÉTÉS</b>			
<b>Écart relatif</b>	<b>Nombre de sociétés</b>	<b>Sinistres réels</b>	<b>Pourcentage des sinistres</b>
5 % ou moins	2	440 045 567 \$	14,8 %
> 5 % et <= 10 %	3	2 355 573 900 \$	79,0 %
> 10 % et <= 15 %	2	185 646 505 \$	6,2 %
Total	7	2 981 265 972 \$	100,0 %

#### 5. Vue d'ensemble des données de l'étude

Les tables 3a à 3d comparent le total des expositions, les sinistres-décès, le sinistre moyen et l'exposition moyenne de l'étude de 2016-2017 avec ceux des études antérieures par année d'assurance.

<b>TABLE 3a : TOTAL DES EXPOSITIONS PAR ANNÉE D'ASSURANCE 2012-2013 À 2016-2017</b>					
<b>Expositions</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
En nombre	8 917 330	8 104 149	8 509 835	8 855 856	8 330 888
En montant (millions)	1 384 280	1 301 344	1 512 191	1 565 428	1 494 492

<b>TABLE 3b : SINISTRES-DÉCÈS PAR ANNÉE D'ASSURANCE 2012-2013 À 2016-2017</b>					
<b>Sinistres-décès</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
En nombre	65 611	64 722	68 583	67 501	66 978
En montant (milliers)	2 566 749	2 560 849	3 090 612	3 094 109	2 981 266

<b>TABLE 3c : SINISTRES MOYENS PAR ANNÉE D'ASSURANCE 2012-2013 À 2016-2017</b>					
<b>Sinistre moyen</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
En montant	39 121	39 567	45 064	45 838	44 511

<b>TABLE 3d : EXPOSITIONS MOYENNES (SOMME ASSURÉE) PAR ANNÉE D'ASSURANCE 2012-2013 À 2016-2017</b>					
<b>Exposition moyenne</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
Hommes	174 962	180 663	199 878	198 238	200 856
Femmes	133 040	138 159	153 142	153 205	156 087
Combinés	155 235	160 578	177 699	176 768	179 392

## 6. Résultats de l'étude

Les tables 4a à 4g présentent les résultats de l'étude selon les segments suivants : durée, sexe et habitudes de tabagisme, catégorie préférentielle, âge à la souscription, tranche de capital assuré, type de police et âge atteint. D'autres divisions des données sont présentées dans les tables en annexe et d'autres subdivisions sont possibles en utilisant les données téléchargées du site Web de l'ICA. Les ratios R/P sont indiqués selon le nombre de polices (#) et la somme assurée (\$).

À moins d'indication contraire, les résultats comprennent toutes les durées, sélectes et ultimes.

**Table 4a. Durée**

Les résultats de l'étude de 2016-2017 selon la durée sont résumés dans la table 4a en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Les résultats sont présentés séparément pour la période sélecte et la période ultime.

<b>TABLE 4a : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2016-2017 DE L'ICA SELON LA DURÉE</b>										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>Période sélecte</b>										
<b>1 à 2</b>	62,5	4,0	51,7	47,7	3,0	38,6	248	72 298	680 405	279 267
<b>3 à 5</b>	69,8	2,7	69,7	56,4	2,2	53,4	681	210 786	849 802	327 321
<b>6 à 10</b>	69,0	1,7	57,6	52,4	1,3	42,0	1 680	371 659	1 264 810	411 395
<b>11 à 15</b>	76,3	1,6	68,2	54,5	1,2	48,0	2 211	325 500	837 875	165 408
<b>Total</b>	71,9	1,0	62,7	53,6	0,8	45,7	4 820	980 244	3 632 891	1 183 391
<b>Période ultime</b>										
<b>16 à 20</b>	77,1	1,2	65,0	54,5	0,9	45,3	4 063	370 157	852 503	106 990
<b>21 à 25</b>	85,9	1,0	67,9	62,7	0,7	48,8	7 574	454 312	920 650	82 791
<b>26 et plus</b>	81,7	0,4	75,5	63,6	0,3	56,1	50 521	1 176 552	2 924 843	121 320
<b>Total</b>	81,9	0,3	71,5	62,8	0,3	52,0	62 158	2 001 022	4 697 997	311 101
<b>Total général</b>	81,1	0,3	68,4	62,0	0,2	49,8	66 978	2 981 266	8 330 888	1 494 492

**TABLE 4b. Sexe et habitudes de tabagisme**

Les résultats de l'étude de 2016-2017 selon le sexe et les habitudes de tabagisme sont résumés dans la table 4b en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Les résultats correspondant aux habitudes de tabagisme inconnues sont présentés séparément. Les non-fumeurs, les fumeurs et les habitudes de tabagisme inconnues sont respectivement désignés par NF, F et INC.

<b>TABLE 4b : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2016-2017 DE L'ICA SELON LE SEXE ET LES HABITUDES DE TABAGISME</b>										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>H NF</b>	75,1	0,7	63,6	53,4	0,5	44,4	11 344	1 331 204	2 448 068	734 485
<b>H F</b>	78,7	1,2	69,8	54,5	0,8	49,2	4 625	280 435	636 064	85 020
<b>H INC</b>	79,6	0,5	78,9	62,7	0,4	60,1	24 608	417 985	1 252 552	51 543
<b>H</b>	78,2	0,4	67,1	58,8	0,3	47,6	40 577	2 029 624	4 336 685	871 049
<b>F NF</b>	79,5	0,8	65,7	59,4	0,6	49,6	9 326	667 847	2 466 901	532 739
<b>F F</b>	105,4	1,7	91,2	84,3	1,3	76,3	4 050	163 343	572 324	50 059
<b>F INC</b>	86,1	0,8	85,3	70,4	0,6	71,5	13 025	120 452	954 978	40 646
<b>F</b>	86,0	0,5	71,2	67,7	0,4	55,0	26 401	951 642	3 994 203	623 444
<b>NF</b>	77,0	0,5	64,3	56,0	0,4	46,0	20 670	1 999 051	4 914 969	1 267 224
<b>F</b>	89,2	1,0	76,4	65,3	0,7	56,6	8 675	443 778	1 208 388	135 080
<b>INC</b>	81,7	0,4	80,3	65,1	0,3	62,3	37 633	538 437	2 207 530	92 189
<b>Total</b>	81,1	0,3	68,4	62,0	0,2	49,8	66 978	2 981 266	8 330 888	1 494 492

**TABLE 4c. Souscription préférentielle ou standard**

Les résultats de l'étude de 2016-2017 selon le type de souscription sont résumés dans la table 4c en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Il existe quatre catégories possibles de souscription préférentielle : préférentielle et normale, qui se subdivisent en catégories non-fumeurs et fumeurs. La souscription non préférentielle est divisée en deux catégories : non-fumeurs et fumeurs. Au bas de la table, nous indiquons les totaux par type de souscription : souscription préférentielle (Sousc Pref), qui comprend quatre catégories, et souscription non préférentielle (Sousc non Pref), qui comprend deux catégories. Les habitudes de tabagismes inconnues sont exclues.

<b>TABLE 4c : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2016-2017 DE L'ICA SELON LE TYPE ET LA CATÉGORIE DE SOUSCRIPTION</b>										
	<b>ICA 97-04</b>			<b>ICA 86-92</b>			<b>Décès réels</b>		<b>Expositions</b>	
	<b>R/P #</b>	<b>É.-T.</b>	<b>R/P \$</b>	<b>R/P #</b>	<b>É.-T.</b>	<b>R/P \$</b>	<b>#</b>	<b>\$ (milliers)</b>	<b>#</b>	<b>\$ (millions)</b>
<b>Pref H NF</b>	61,9	2,7	61,2	42,7	1,8	42,4	545	255 582	542 274	304 799
<b>Norm H NF</b>	72,8	2,7	60,3	51,3	1,9	42,2	707	154 464	455 290	186 069
<b>Non Pref H NF</b>	76,1	0,8	64,9	54,3	0,5	45,4	10 092	921 158	1 450 504	243 618
<b>Pref H F</b>	47,6	5,2	39,8	36,1	4,0	30,7	83	24 438	60 904	25 996
<b>Norm H F</b>	66,1	4,3	73,6	50,8	3,3	57,6	239	38 741	99 306	21 752
<b>Non Pref H F</b>	80,5	1,2	75,5	55,3	0,8	51,3	4 303	217 255	475 854	37 272
<b>Pref F NF</b>	60,5	3,3	57,3	46,1	2,5	43,3	333	114 080	514 259	228 733
<b>Norm F NF</b>	69,2	3,0	62,7	52,7	2,3	48,3	548	68 275	448 214	118 162
<b>Non Pref F NF</b>	81,3	0,9	68,5	60,6	0,7	51,5	8 445	485 492	1 504 428	185 843
<b>Pref F F</b>	55,2	8,2	61,2	48,9	7,3	53,3	45	13 607	35 774	11 744
<b>Norm F F</b>	81,4	5,9	58,6	73,3	5,3	52,8	190	12 645	79 248	10 974
<b>Non Pref F F</b>	108,1	1,8	101,2	85,7	1,4	83,3	3 815	137 091	457 301	27 341
<b>Total Sousc Pref</b>	66,5	1,3	59,8	49,2	0,9	43,4	2 690	681 832	2 235 270	908 230
<b>Total Sousc non Pref</b>	82,0	0,5	69,0	59,6	0,4	49,5	26 655	1 760 997	3 888 087	494 074

**TABLE 4d. Âge à la souscription**

Les résultats de l'étude de 2016-2017 selon l'âge à la souscription sont résumés dans la table 4d en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Les résultats sont présentés par groupes d'âges de 10 ans à la souscription et indiqués séparément pour la période sélecte. Les résultats selon l'âge à la souscription pour la période ultime sont disponibles dans les données de l'étude téléchargeables.

<b>TABLE 4d : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2016-2017 SELON L'ÂGE À LA SOUSCRIPTION POUR LA PÉRIODE SÉLECTE</b>										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>0 à 4</b>	59,4	12,4	40,5	34,6	7,2	22,9	23	1 474	278 775	26 449
<b>5 à 14</b>	93,8	14,5	102,7	60,2	9,3	66,0	42	5 676	179 495	24 210
<b>15 à 24</b>	70,5	7,7	53,8	48,7	5,3	37,6	83	11 763	294 154	57 440
<b>25 à 34</b>	69,7	3,8	63,1	49,4	2,7	45,2	331	101 215	913 532	334 631
<b>35 à 44</b>	70,8	2,7	65,9	48,9	1,9	45,6	689	236 904	964 264	426 418
<b>45 à 54</b>	69,1	2,0	71,4	51,6	1,5	50,8	1 152	322 455	652 953	237 380
<b>55 à 64</b>	65,1	1,9	47,8	52,4	1,5	37,9	1 228	160 456	274 118	65 110
<b>65 à 74</b>	85,3	2,7	63,3	61,4	2,0	46,1	975	96 999	69 086	10 445
<b>75 à 89</b>	81,9	4,8	59,0	67,5	3,9	48,8	293	43 242	6 497	1 307
<b>90 à 120</b>	115,0	57,5	49,4	113,3	56,7	47,6	4	61	17	0,668
<b>Total</b>	71,9	1,0	62,7	53,6	0,8	45,7	4 820	980 244	3 632 891	1 183 391

**TABLE 4e. Tranche de capital assuré**

Les résultats de l'étude de 2016-2017 selon la tranche de capital assuré sont résumés dans la table 4e en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92.

<b>TABLE 4e : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2016-2017 DE L'ICA SELON LA TRANCHE DE CAPITAL ASSURÉ</b>										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
<b>&lt; 10 000 \$</b>	81,8	0,5	89,5	65,5	0,4	71,2	27 352	132 748	944 562	6 024
<b>10 000 \$ à 49 999 \$</b>	85,7	0,5	82,3	64,5	0,4	61,6	26 980	604 374	2 526 362	73 151
<b>50 000 \$ à 99 999 \$</b>	76,1	1,0	75,1	55,4	0,7	54,7	5 592	366 473	1 261 528	82 864
<b>100 000 \$ à 249 999 \$</b>	71,5	1,0	70,9	51,5	0,7	51,2	5 095	696 934	1 908 122	279 046
<b>250 000 \$ à 499 999 \$</b>	61,8	1,8	62,6	44,4	1,3	45,0	1 116	362 851	873 771	286 446
<b>500 000 \$ à 999 999 \$</b>	64,9	2,7	65,5	46,5	1,9	47,0	578	352 197	561 425	341 114
<b>1 000 000 \$ et plus</b>	54,2	3,3	52,3	38,9	2,4	37,7	265	465 688	255 117	425 847
<b>Total</b>	81,1	0,3	68,4	62,0	0,2	49,8	66 978	2 981 266	8 330 888	1 494 492
<b>Total 100 000 \$ et plus</b>	68,4	0,8	62,8	49,3	0,6	45,2	7 054	1 877 670	3 598 436	1 332 453

**TABLE 4f. Type de police**

Les résultats de l'étude de 2016-2017 selon le type de police sont résumés dans la table 4f en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. VE comprend les produits vie entière avec participation et sans participation. T10 et T20 sont des produits temporaires renouvelables d'une durée respective de 10 et 20 ans. T10 et T20 sont répartis selon la période pré-renouvellement (PRE) des primes et la période post-renouvellement (POST). La période pré-renouvellement pour T10 et T20 est respectivement de 1-10 et de 1-20. VU-TRA est une assurance-vie universelle dont les charges pour le coût d'assurance sont temporaires et renouvelables annuellement. VU-CAN est une assurance-vie universelle à coût d'assurance nivelé ou à paiements limités

TABLE 4f : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2016-2017 DE L'ICA SELON LE TYPE DE POLICE										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
VE	82,7	0,4	75,4	64,0	0,3	55,6	50 992	1 235 170	4 059 907	294 746
T10 PRE	59,8	2,2	55,8	46,4	1,7	41,5	710	249 827	670 539	328 394
T10 POST	95,6	3,5	99,6	66,2	2,4	67,6	744	132 949	199 988	41 561
T20 PRE	64,9	2,3	66,9	46,4	1,7	47,0	773	240 917	863 954	357 701
T20 POST	122,2	25,0	104,9	86,4	17,6	71,6	24	2 040	4 204	490
VU-TRA	85,7	2,4	64,4	61,3	1,7	45,8	1 285	118 468	387 371	66 802
VU-CAN	69,9	1,2	55,6	50,6	0,9	39,8	3 251	403 337	1 075 617	171 584
T100	75,2	1,3	64,2	56,1	0,9	48,1	3 583	291 885	312 655	32 825
Autres	82,2	1,1	73,9	62,0	0,8	53,0	5 616	306 673	756 652	200 390
<b>Total</b>	<b>81,1</b>	<b>0,3</b>	<b>68,4</b>	<b>62,0</b>	<b>0,2</b>	<b>49,8</b>	<b>66 978</b>	<b>2 981 266</b>	<b>8 330 888</b>	<b>1 494 492</b>

**Table 4g. Âge atteint**

Les résultats de l'étude de 2016-2017 selon l'âge atteint sont résumés dans la table 4g en fonction des tables ICA 97-04 et 86-92. Les résultats sont présentés par groupes d'âge atteints de 10 ans pour la période ultime seulement.

TABLE 4g : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2016-2017 SELON L'ÂGE ATTEINT POUR LA PÉRIODE ULTIME										
	ICA 97-04			ICA 86-92			Décès réels		Expositions	
	R/P #	É.-T.	R/P \$	R/P #	É.-T.	R/P \$	#	\$ (milliers)	#	\$ (millions)
15 à 19	102,8	21,0	74,4	56,7	11,6	41,0	24	998	75 528	4 401
20 à 29	102,9	7,9	104,8	75,7	5,8	77,0	168	9 201	319 559	17 471
30 à 39	109,2	6,2	87,0	70,5	4,0	56,7	314	12 224	407 811	20 529
40 à 49	94,6	3,6	80,2	60,0	2,3	51,5	696	48 009	590 439	48 937
50 à 59	87,7	1,5	74,6	58,3	1,0	47,7	3 227	231 190	1 101 414	103 712
60 à 69	71,0	0,8	63,8	54,6	0,6	46,8	7 910	434 076	1 080 988	75 249
70 à 79	79,3	0,7	65,8	56,6	0,5	45,6	13 801	447 674	673 971	28 368
80 à 89	93,2	0,6	78,7	69,4	0,5	57,2	23 254	560 559	362 932	10 703
90 à 99	79,4	0,7	78,7	76,6	0,7	76,6	12 313	250 634	80 287	1 702
100 à 120	22,4	1,1	57,6	14,3	0,7	40,2	451	6 458	5 067	29
<b>Total</b>	<b>81,9</b>	<b>0,3</b>	<b>71,5</b>	<b>62,8</b>	<b>0,3</b>	<b>52,0</b>	<b>62 158</b>	<b>2 001 022</b>	<b>4 697 997</b>	<b>311 101</b>

## 7. Résultats de l'étude sur des périodes annuelles

Cette section présente un résumé des résultats des périodes annuelles allant de 2012-2013 à 2016-2017. Les résultats sont fournis séparément pour la période sélecte, la période ultime et les périodes sélecte et ultime combinées. La table 5a présente les résultats en fonction de la table ICA 97-04, et la table 5b en fonction de la table ICA 86-92.

<b>TABLE 5a : RATIOS R/P SELON LE MONTANT POUR LES PÉRIODES ANNUELLES 2012-2013 À 2016-2017</b>					
<b>ICA 97-04</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
<b>Sélecte et ultime</b>					
Hommes et femmes	73,0	71,3	73,8	70,1	68,4
Hommes	71,3	70,8	71,9	69,8	67,1
Femmes	77,4	72,5	78,2	70,7	71,2
Hommes NF	66,8	67,3	69,4	67,6	63,6
Hommes F	77,1	73,2	70,8	72,4	69,8
Hommes INC	80,6	78,9	80,9	77,3	78,9
Femmes NF	74,7	67,7	73,9	65,8	65,7
Femmes F	86,5	84,7	95,2	86,3	91,2
Femmes INC	81,1	82,8	83,4	85,1	85,3
<b>Sélecte</b>					
Hommes et femmes	66,5	65,8	67,8	65,5	62,7
Hommes	64,4	66,7	68,0	66,6	63,7
Femmes	71,0	63,9	67,5	63,3	60,6
Hommes NF	64,4	68,1	67,2	66,8	64,5
Hommes F	66,4	62,5	63,4	65,9	59,3
Hommes INC	60,5	61,8	83,4	52,4	50,6
Femmes NF	71,8	62,3	65,6	61,3	60,5
Femmes F	71,3	69,6	80,7	76,4	61,7
Femmes INC	60,7	71,0	65,5	70,2	59,9
<b>Ultime</b>					
Hommes et femmes	77,7	74,6	77,5	72,8	71,5
Hommes	75,8	73,0	74,2	71,6	68,9
Femmes	83,1	79,0	86,2	75,8	77,9
Hommes NF	68,9	66,7	71,1	68,1	63,0
Hommes F	85,2	80,2	75,6	76,6	76,2
Hommes INC	84,3	81,5	80,5	77,5	79,2
Femmes NF	78,0	72,9	81,5	69,8	69,9
Femmes F	98,3	94,8	104,7	92,3	107,5
Femmes INC	86,1	85,2	87,6	85,4	85,8

<b>TABLE 5b : RATIOS R/P SELON LE MONTANT POUR LES PÉRIODES ANNUELLES 2012-2013 À 2016-2017</b>					
<b>ICA 86-92</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
<b>Sélecte et ultime</b>					
Hommes et femmes	52,3	51,3	53,1	50,8	49,8
Hommes	49,9	49,7	50,6	49,3	47,6
Femmes	59,0	55,5	60,0	54,5	55,0
Hommes NF	46,1	46,6	48,1	47,0	44,4
Hommes F	54,2	51,5	49,8	51,1	49,2
Hommes INC	58,7	57,8	59,5	58,5	60,1
Femmes NF	55,6	50,5	55,4	49,5	49,6
Femmes F	72,2	70,8	79,8	72,4	76,3
Femmes INC	63,2	65,7	66,2	71,2	71,5
<b>Sélecte</b>					
Hommes et femmes	47,9	47,6	49,0	47,7	45,7
Hommes	45,3	47,1	47,8	47,2	45,1
Femmes	53,8	48,7	51,7	49,0	47,0
Hommes NF	44,9	47,6	46,8	46,6	45,0
Hommes F	51,1	48,5	49,0	51,2	46,0
Hommes INC	40,0	40,7	54,9	31,5	30,1
Femmes NF	54,0	47,1	49,8	46,6	46,1
Femmes F	62,8	61,7	71,8	68,3	55,3
Femmes INC	38,1	45,5	42,4	44,6	37,8
<b>Ultime</b>					
Hommes et femmes	55,4	53,5	55,7	52,6	52,0
Hommes	52,8	51,1	52,1	50,5	49,0
Femmes	63,5	60,7	66,3	58,3	60,1
Hommes NF	47,1	45,8	49,1	47,3	44,0
Hommes F	56,2	53,2	50,2	51,0	50,9
Hommes INC	62,7	60,7	60,4	58,8	60,4
Femmes NF	57,3	53,7	60,5	52,1	52,4
Femmes F	78,8	76,3	84,5	74,6	86,8
Femmes INC	71,3	71,0	73,4	71,9	72,4

## 8. Résultats de l'étude sur des périodes quinquennales

Cette section présente un résumé des résultats des périodes quinquennales allant de 2008 à 2017. Les résultats sont fournis séparément pour la période sélecte, la période ultime et les périodes sélecte et ultime combinées. La table 6a présente les résultats en fonction de la table ICA 97-04, et la table 6b en fonction de la table ICA 86-92. L'en-tête 2008-2013 représente les années d'assurance 2008-2009 à 2012-2013, et le même raisonnement s'applique aux autres en-têtes.

<b>TABLE 6a : RATIOS R/P SELON LE MONTANT POUR DES PÉRIODES QUINQUENNALES</b>					
<b>ICA 97-04</b>	<b>2008-2013</b>	<b>2009-2014</b>	<b>2010-2015</b>	<b>2011-2016</b>	<b>2012-2017</b>
<b>Sélecte et ultime</b>					
Hommes et femmes	77,6	74,8	74,2	72,7	71,2
Hommes	76,9	74,1	73,1	71,7	70,1
Femmes	79,5	76,6	76,8	74,9	73,8
Hommes NF	73,8	70,8	70,0	68,8	66,9
Hommes F	81,7	78,3	75,3	73,9	72,5
Hommes INC	82,6	80,8	80,7	79,6	79,4
Femmes NF	75,9	72,5	72,7	70,7	69,2
Femmes F	88,8	87,0	89,4	88,1	88,9
Femmes INC	86,2	84,3	83,3	82,8	83,4
<b>Sélecte</b>					
Hommes et femmes	72,5	69,7	68,4	67,1	65,7
Hommes	71,8	69,7	68,2	67,1	65,9
Femmes	73,9	69,7	68,8	67,0	65,2
Hommes NF	71,3	69,8	68,7	67,5	66,2
Hommes F	75,8	70,9	65,9	64,8	63,6
Hommes INC	65,6	64,6	68,8	67,3	68,4
Femmes NF	73,7	69,3	67,9	65,9	64,0
Femmes F	76,5	72,4	74,3	74,2	72,2
Femmes INC	68,0	68,3	67,5	65,9	65,5
<b>Ultime</b>					
Hommes et femmes	81,6	78,5	78,1	76,3	74,6
Hommes	80,5	77,1	76,2	74,5	72,5
Femmes	84,9	82,7	83,6	81,0	80,1
Hommes NF	76,3	71,8	71,2	69,9	67,5
Hommes F	87,2	84,4	82,4	80,2	78,5
Hommes INC	84,4	83,0	82,7	81,3	80,5
Femmes NF	78,8	76,4	78,0	75,4	73,9
Femmes F	100,4	99,3	100,9	97,7	99,7
Femmes INC	89,2	87,3	86,9	85,9	86,0

<b>TABLE 6b : RATIOS R/P SELON LE MONTANT POUR DES PÉRIODES QUINQUENNALES</b>					
<b>ICA 86-92</b>	<b>2008-2013</b>	<b>2009-2014</b>	<b>2010-2015</b>	<b>2011-2016</b>	<b>2012-2017</b>
<b>Sélecte et ultime</b>					
Hommes et femmes	55,4	53,5	53,2	52,3	51,4
Hommes	53,7	51,8	51,2	50,4	49,4
Femmes	60,4	58,3	58,6	57,3	56,7
Hommes NF	50,7	48,8	48,3	47,6	46,4
Hommes F	57,6	55,1	53,0	52,0	51,1
Hommes INC	60,2	59,0	59,0	58,6	58,9
Femmes NF	56,1	53,8	54,2	52,8	51,9
Femmes F	73,5	72,3	74,5	73,6	74,4
Femmes INC	67,9	66,3	65,5	65,8	67,2
<b>Sélecte</b>					
Hommes et femmes	52,3	50,3	49,4	48,5	47,6
Hommes	50,7	49,2	48,1	47,3	46,5
Femmes	56,1	52,9	52,3	51,2	50,0
Hommes NF	49,7	48,7	47,9	47,1	46,2
Hommes F	58,2	54,5	50,7	50,1	49,2
Hommes INC	43,5	42,8	45,5	44,4	44,9
Femmes NF	55,2	52,0	51,2	49,9	48,6
Femmes F	66,2	63,2	65,3	65,6	64,2
Femmes INC	43,1	43,4	43,0	41,9	41,8
<b>Ultime</b>					
Hommes et femmes	57,8	55,9	55,8	54,7	53,8
Hommes	55,8	53,6	53,1	52,2	51,0
Femmes	64,6	63,1	63,9	62,2	61,6
Hommes NF	51,6	48,8	48,7	48,1	46,7
Hommes F	57,2	55,6	54,4	53,1	52,1
Hommes INC	62,2	61,4	61,4	60,7	60,6
Femmes NF	57,3	55,9	57,3	55,8	54,9
Femmes F	79,7	79,3	80,9	78,6	80,4
Femmes INC	73,1	72,0	72,0	71,6	72,0

### 9. Montants de garantie de 1 million de dollars ou plus

La table 7 donne une vue d'ensemble des données relatives aux polices dont le capital assuré est de 1 000 000 \$ ou plus dans l'étude de 2016-2017. Les résultats selon le nombre de polices (#) et la somme assurée (\$) sont également indiqués pour chaque année d'assurance depuis 2012-2013.

<b>TABLE 7 : DONNÉES RELATIVES AUX POLICES DONT LE CAPITAL ASSURÉ ≥ 1 000 000 \$ 2012-2013 À 2016-2017</b>					
	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
Exposition #	199 553	155 360	189 836	253 340	255 117
Exposition \$ (en millions)	317 480	315 770	381 070	412 786	425 847
Sinistres #	226	206	269	264	265
Sinistres \$ (en milliers)	362 579	362 575	538 340	477 345	465 688
<b>ICA 97-04</b>					
R/P #	61,7	63,1	64,9	54,0	54,2
R/P \$	57,7	56,5	66,6	55,3	52,3
<b>ICA 86-92</b>					
R/P #	43,6	44,6	45,9	38,7	38,9
R/P \$	40,9	40,1	47,3	39,7	37,7

### 10. Crédits

Ce rapport a été approuvé par la Direction de la recherche, la Commission sur les études d'expérience et le groupe chargé de la surveillance du projet :

Keith Walter	(président de la Direction de la recherche)
Damien Lapointe Nguyen	(président de la Commission sur les études d'expérience)
Colin Sproat	(président du groupe chargé de la surveillance du projet)

Groupe chargé de la surveillance du projet :

Donna Mann-Campbell  
 Dan (Anh-Khoa) Le  
 Vera Ljucovic  
 Simon Martel  
 John Pfeffer  
 Marie-Claude Rioux

**Annexe 1 : Description des champs compris dans le fichier texte délimité par virgule IndLifeMDB.1617.csv.**

<b>Year</b>	2017 = Année d'assurance 2016-2017
<b>Sex</b>	1 = Homme; 2 = Femme; 0 = Inconnu
<b>Smoker</b>	1 = Fumeur; 2 = Non-fumeur; 3 = Inconnu
<b>Type of insurance</b>	Type de police : <ol style="list-style-type: none"><li>1. Vie entière</li><li>2. Temporaire renouvelable avec période de renouvellement de 10 ans (T10)</li><li>3. Temporaire renouvelable avec période de renouvellement de 20 ans (T20)</li><li>4. Autres périodes de renouvellement (TRA, T5, T15, etc.)</li><li>5. Avenant temporaire avec période de renouvellement de 10 ans (T10)</li><li>6. Avenant temporaire avec période de renouvellement de 20 ans (T20)</li><li>7. Autres avenants temporaires avec période de renouvellement (TRA, T5, T15)</li><li>8. Vie universelle temporaire renouvelable annuellement (VU-TRA)</li><li>9. Vie universelle à coût d'assurance nivelé (VU-CAN) ou à paiements limités</li><li>10. Temporaire jusqu'à 100 ans</li><li>11. Autre assurance permanente</li><li>12. Autres (comprends les autres modalités et avenants temporaires)</li></ol>
<b>Face Size</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. &lt; 10 000 \$</li><li>2. 10 000 \$ à 49 999 \$</li><li>3. 50 000 \$ à 99 999 \$</li><li>4. 100 000 à 249 999 \$</li><li>5. 250 000 \$ à 499 999 \$</li><li>6. 500 000 \$ à 999 999 \$</li><li>7. 1 000 000 \$ ou plus</li></ol>

### **Preferred Class**

L'expérience relative aux polices est divisée selon les types de souscription (préférentielle ou normale). Si la souscription est préférentielle, l'expérience relative à la police est subdivisée par catégorie préférentielle comme étant soit préférentielle (meilleure que normale) ou normale (dernière catégorie) :

- 01 = souscription normale et catégorie préférentielle non disponible
- 02 = souscription préférentielle et catégorie préférentielle = normale
- 03 = souscription préférentielle et catégorie préférentielle = préférentielle

<b>DB Dur</b>	Durée de la police
<b>DB Issue Age</b>	Âge à la souscription
<b>Sum of # Exposed</b>	Nombre total des expositions
<b>Sum of \$ Exposed</b>	Montant total des expositions
<b>Sum of # Deaths</b>	Nombre total des décès
<b>Sum of \$ Claims</b>	Montant total des sinistres
<b>8692 # Exp Deaths</b>	Nombre de décès prévus selon 86-92 $8692 \text{ QX} \times \text{Expositions en nombre}/1\ 000$
<b>8692 \$ Exp Claims</b>	Montant de sinistres prévus selon 86-92 $8692 \text{ QX} \times \text{Expositions en montant}/1\ 000$
<b>9704 # Exp Deaths</b>	Nombre de décès prévus selon 97-04 $9704 \text{ QX} \times \text{Expositions en nombre}/1\ 000$
<b>9704 \$ Exp Claims</b>	Montant de sinistres prévus selon 97-04 $9704 \text{ QX} \times \text{Expositions en montant}/1\ 000$

## **Annexe 2**

### ***DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS PARTICIPANT À L'ÉTUDE DE LA MORTALITÉ CANADIENNE DE L'INSTITUT CANADIEN DES ACTUAIRES, ANNÉE D'ASSURANCE 2016-2017***

#### ***1. BASE DE L'ÉTUDE DE MORTALITÉ***

- a. L'étude est réalisée sur une base sélecte et ultime de quinze ans. L'âge à l'anniversaire le plus proche est utilisé tout au long de l'étude.
- b. Les tables de la mortalité prévue sont ICA 86-92 et ICA 97-04.
- c. Les hommes et les femmes font l'objet d'une étude séparée.
- d. Les fumeurs et les non-fumeurs font l'objet d'une étude séparée.
- e. Les polices sont étudiées séparément en fonction du type de police. Les polices « Autres » désignent celles qui ne peuvent être décrites avec exactitude par l'une ou l'autre des catégories indiquées. Ces polices doivent être décrites dans une lettre accompagnant le reste de la documentation fournie par votre société.

#### ***2. INFORMATIONS À FOURNIR***

a. *Format du fichier :*

Le fichier de 109 colonnes peut être compressé et il doit être transmis à Barbara Thomson au plus tard le 15 septembre 2018.

b. *Exigences :*

Cette étude nécessitera l'information relative aux expositions entre les dates anniversaires de 2016 et 2017 ainsi que les décès pour toute l'année d'assurance.

Les données fournies doivent respecter ces critères généraux :

c. *Données à inclure :*

- 1) Les polices classées par la société comme étant « canadiennes ».
- 2) Les polices types grande branche seulement.
- 3) Les polices émises par des assureurs directs (les cessions ne doivent pas être déduites et les accessions ne doivent pas être ajoutées).

d. *Données à exclure :*

- 1) Les contrats de risques tarés (voir également ci-après).
- 2) Les contrats émis sans preuve d'assurabilité : transformations d'assurance collective, capital différé, etc.
- 3) Les contrats en vigueur en vertu de dispositions d'assurance prolongée ou réduite.
- 4) La réassurance reçue.
- 5) L'assurance différée d'enfant et les régimes semblables comportant des garanties nominales jusqu'à l'âge de 21 ans et émises sans preuve d'assurabilité.
- 6) Les enfants assurés dans le cadre d'un contrat assurant une famille en entier.

- 7) Les polices émises par suite de l'exercice d'une option en vertu d'un avenant comportant une garantie d'assurabilité.
- 8) Les polices émises sur la base d'une « émission garantie » (comme dans le cas de certaines caisses de retraite en fiducie). Par exemple, les produits pour lesquels on ne pose guère de questions et on offre une couverture d'assurance garantie doivent être exclus. Ces produits offrent parfois un avantage réduit pendant un certain temps. Les produits qui entrent dans la définition de police à émission simplifiée doivent être inclus s'ils peuvent être identifiés de façon distincte.
- 9) La transformation de polices familiales en polices pour les personnes à charge.
- 10) L'assurance funéraire.
- 11) L'assurance prêt hypothécaire bancaire. Toutefois, les produits d'assurance temporaire décroissante qui exigent la même preuve d'assurabilité que les produits d'assurance-vie ordinaires peuvent être inclus.
- 12) Les polices sur plusieurs têtes.
- 13) Les polices à émission simplifiée. Il s'agit de produits pour lesquels on ne pose que quelques questions sur la santé et on ne demande aucune preuve matérielle. Les polices à émission simplifiée peuvent être incluses si elles sont comptabilisées à la rubrique « Émission simplifiée », à la colonne 94.

e. *Facultatif*

La pratique recommandée pour les groupes de polices particuliers est exposée ci-dessous. Toute variation à cette pratique de même que votre estimation de l'amplitude des données concernées devraient être jointes à votre expérience.

- 1) Suicide pendant la période d'exclusion. En ce qui a trait aux polices, inclure les expositions et les sinistres. En ce qui a trait aux polices, inclure les expositions et les sinistres; pour ce qui est des montants, inclure les expositions pour la somme totale et les sinistres pour la somme payée.
- 2) Sinistres transigés. Voir 1) ci-dessus.
- 3) Garanties limitées en vertu d'une clause d'exclusion (p. ex., pour l'aviation, les voyages à l'étranger, les sports motorisés, le saut en chute libre, etc.). Voir 1) ci-dessus.
- 4) Transformation de temporaire (âge au moment de la souscription ou âge atteint). Si possible, les inclure, mais utiliser la date d'émission de la police initiale.

- 5) Assurance à capital croissant ou décroissant, par exemple les polices de rente ou de rente familiale. Les risques et les sinistres selon le montant doivent être présentés sur la même base.
- 6) Polices d'enfant. Les polices comportant des garanties de remboursement des paiements de primes ou des prestations limitées en cas de décès avant l'âge de 10 ans doivent être incluses relativement à la somme assurée en fin de contrat quant aux risques et aux sinistres.
- 7) Polices familiales et avenants connexes. En ce qui a trait aux polices couvrant l'ensemble des membres d'une famille, inclure dans l'expérience les risques et les sinistres concernant le titulaire de police principal en ayant recours, si possible, au montant d'assurance sur la vie de celui-ci. Si, pour quelque raison que ce soit, il s'avérait impossible d'indiquer le montant d'assurance sur la vie du titulaire de police principal seulement, et qu'on devait indiquer un autre montant, il conviendrait alors de rendre compte des sinistres et des risques sur la même base. Il relèvera de chaque société de déterminer le montant à inclure quant aux risques et aux sinistres. Si les sociétés désirent inclure les données afférentes au conjoint assuré en vertu de telles polices, ces données devraient être incluses uniquement si on a eu recours à des normes de souscription de base quant au conjoint au moment de l'émission et que l'âge réel peut être indiqué tant pour les risques que pour les décès.
- 8) Polices sur plusieurs têtes. Exclure si la police couvre plus de deux assurés. Si les prestations en cas de décès sont payables sur les deux têtes, les données doivent constituer deux entrées distinctes. La colonne 90 doit également indiquer 0, et l'on doit porter une attention particulière au classement des données pour chaque assuré quant au sexe, etc. Autrement, les polices sur plusieurs têtes sont payables au premier ou au dernier décès et toutes les données devraient constituer une seule entrée à la colonne 90, soit 1 ou 2.
- 9) Rajustements de l'âge afférents aux sinistres-décès. Lorsque l'âge est rajusté au moment du sinistre, indiquer les sinistres-décès conformément à l'âge réel en ce qui a trait au montant d'assurance rajusté et laisser le risque tel quel.
- 10) Polices comportant des privilèges ou une majoration de l'âge. Les sociétés pourraient ne pas être en mesure d'extraire ces catégories des polices types. Le cas échéant :
  - i. Privilèges. Traiter les privilèges avec les risques pour le montant total et avec les sinistres pour le montant payé.
  - ii. Majoration de l'âge. Traiter les risques et les décès à l'âge majoré.
- 11) Polices avec prime forfaitaire supplémentaire. Il faut les exclure.

***DIRECTIVES RELATIVES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER DES EXPOSITIONS***

La composition du dossier d'expérience présentant le risque et les sinistres-décès est la suivante :

Colonnes

1 à 3	Numéro de code de la société. Le code de société attribué en 1951 sera maintenu pour les sociétés participantes depuis l'origine. Les nouveaux participants seront informés individuellement du code à utiliser.
4 à 7	Année de l'étude (2017)
8 à 23	Numéro de police
24 à 33	Capital assuré (\$)
34 à 41	Date de souscription (jjmmaaaa)
42 à 49	Date de naissance, 1 <sup>re</sup> tête (jjmmaaaa)
50 à 51	Âge à la souscription, 1 <sup>re</sup> tête (si la date de naissance n'est pas disponible)
52	Sexe, 1 <sup>re</sup> tête 0 = Inconnu 1 = Homme 2 = Femme
53	Tabagisme, 1 <sup>re</sup> tête 1 = Fumeur 2 = Non-fumeur 3 = Inconnu
54 à 61	Date de naissance, 2 <sup>e</sup> tête (jjmmaaaa), rien si S.O.
62 à 63	Âge à la souscription, 2 <sup>e</sup> tête (si la date de naissance n'est pas disponible), rien si S.O.
64	Sexe, 2 <sup>e</sup> tête, rien si S.O. 0 = Inconnu 1 = Homme 2 = Femme
65	Tabagisme, 2 <sup>e</sup> tête, rien si S.O. 1 = Fumeur 2 = Non-fumeur 3 = Inconnu
66 à 73	Date de cessation (jjmmaaaa), rien s'il n'y en a aucune
74 à 75	Durée de la cessation (si la date n'est pas disponible)

76	Type de cessation
	0 = En vigueur (sans exonération des primes)
	1 = Décès <sup>a</sup>
	2 = Rachat
	3 = Déchéance
	4 = Échéance
	5 = Réduction <sup>b</sup>
	6 = Transformation (si les transformations ne peuvent être comptabilisées séparément, utiliser le code de la déchéance)
	7 = Expiration
	8 = Prolongation de temporaire
	9 = En vigueur (avec exonération des primes)
	A = En vigueur (situation inconnue quant à l'exonération des primes)
77 à 86	Indemnité en cas de décès (\$)
87 à 88	Ne rien inscrire
89	Type de police
	1 = Vie entière (y compris les régimes avec améliorations et les bonifications d'assurance libérée)
	Temporaire renouvelable (auparavant codée 2)
	A = Temporaire renouvelable annuellement (TRA)
	B = Temporaire renouvelable au 5 ans (T05)
	C = Temporaire renouvelable au 10 ans (T10)
	D = Temporaire renouvelable au 15 ans (T15)
	E = Temporaire renouvelable au 20 ans (T20)
	F = Autre assurance temporaire renouvelable
	Vie universelle (auparavant codée 3)
	G = VU dont le coût d'assurance est renouvelable annuellement (VU-TRA)
	H = VU dont le coût d'assurance est nivelé (VU-CAN)
	P = VU avec paiements limités
	Avenant temporaire (auparavant codé 4)
	I = Temporaire renouvelable annuellement (TRA)
	J = Temporaire renouvelable au 5 ans (T05)
	K = Temporaire renouvelable au 10 ans (T10)
	L = Temporaire renouvelable au 15 ans (T15)
	M = Temporaire renouvelable au 20 ans (T20)
	N = Autre avenant temporaire
	5 = Temporaire 100 ans
	6 = Autre assurance permanente

---

<sup>a</sup> Sinistres déclarés tardivement : les décès soumis antérieurement ne doivent pas figurer dans les documents que vous produisez. Si des sinistres ont été déclarés tardivement, veuillez les inclure dans les données de cette année afin qu'ils se voient attribuer l'âge et l'année de police exacts en fonction de la date réelle de décès.

<sup>b</sup> Seulement pour les participants qui n'excluent pas ces types de cessation de leurs données.

- 7 = Autre assurance temporaire  
8 = Autre (indiquer les régimes inclus)
- 90 Assurance-vie sur plusieurs têtes  
0 = Non  
1 = Payable au dernier décès  
2 = Payable au premier décès  
3 = Type inconnu de police sur plusieurs têtes
- 91 Mode de paiement de la prime  
0 = Indéterminé  
1 = Annuel  
2 = Mensuel  
3 = Autre
- 92 Source des affaires  
0 = Agent  
1 = Courtier  
2 = AGPP  
3 = Autre  
4 = Inconnue
- 93 Âge au dernier anniversaire et à l'anniversaire le plus proche  
0 = Âge à l'anniversaire le plus proche  
1 = Âge au dernier anniversaire  
2 = Autre
- 94 Type de souscription  
1 = Médicale  
2 = Non médicale  
3 = Inconnue  
4 = Paramédicale  
5 = Simplifiée\*
- \* S'il est impossible de distinguer les polices à émission simplifiée des autres, fournir une estimation de l'exposition totale du groupe de contrats ayant fait l'objet d'une émission simplifiée.
- 95 Ne rien inscrire
- 96 Régime ajustable (une composante du régime est ajustable pour tenir compte de l'expérience, p. ex., prime, garantie en cas de décès, valeurs de rachat)  
0 = Inconnu  
1 = Non  
2 = Oui
- 97 Avec participation  
0 = Non  
1 = Oui

- 98 Indicateur sur une base préférentielle  
0 = Non  
1 = Oui
- 99 à 100 Catégorie préférentielle (si colonne 98 = 1; sinon, ne rien inscrire)  
01 = Catégorie préférentielle 1, non-fumeur  
02 = Catégorie préférentielle 2, non-fumeur  
03 = Catégorie préférentielle 3, non-fumeur  
....  
10 = Catégorie normale, non-fumeur  
  
11 = Catégorie préférentielle 1, fumeur  
12 = Catégorie préférentielle 2, fumeur  
....  
20 = Catégorie normale, fumeur  
  
21 = Catégorie préférentielle 1, fumeur de cigares  
22 = Catégorie préférentielle 2, fumeur de cigares  
....  
30 = Catégorie normale, fumeur de cigares
- 101 Code de transformation  
0 = Pas le résultat d'une transformation  
1 = De temporaire à permanente  
2 = De temporaire à temporaire  
3 = Transformation d'une VU-TRA  
4 = Transformation d'un contrat collectif  
5 = Transformation d'un autre type  
6 = Transformation de type inconnu  
7 = Ne sait pas s'il s'agit d'une transformation
- 102 à 109 Date de transformation (jjmmaaaa) pour les polices dont le code de transformation ci-dessus est 1, 2, 3, 4 ou 5.

##### **5. ÂGE AU DERNIER ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE**

Le taux de mortalité prévu en ce qui a trait à l'âge au dernier anniversaire est égal à la moyenne des taux de mortalité à l'âge à la souscription ou à l'âge atteint donné ainsi qu'au taux à l'âge le plus élevé suivant pour le même code d'année de police.